

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

FONDS DE SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE - (N° 1564)

## AMENDEMENT

N ° AC7

présenté par  
M. Larive, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.